

droient la résolution de s'en séparer. Après ce traité conclu, le Landvogt avec le secours qu'il avoit reçu des Villes alliées, attaqua Herlesheim, le prit & se faisit de cinquante-six bandits qui s'y étoient enfermez. Trois furent rouëz, seize pendus, on coupa la tête à tout le reste; Erbe échapa (f). Verlin de Hadstat délivré de sa prison, ne pensa qu'à poursuivre son ennemy; mais le Sous-Landvogt & les alliez craignans les suites de leur querelle, firent à l'un & à l'autre une défense expresse d'en venir aux voyes de fait, & une jussion de s'en tenir à ce qui seroit décidé par le Landvogt, l'Evêque de STRASBOURG & l'Empereur. Ces défenses & ces ordres calmerent tout à coup le trouble qui mettoit déjà tout le pais en mouvement. Mais à-peine l'Alsace eut vû la fin de cette petite guerre, qu'elle fut en proye à de plus redoutables ennemis, à l'occasion de la succession du Duc Leopold mort à STRASBOURG en 1326 (g).

Enguerrand de Coucy poursuit ses droits sur l'Alsace.

Leopold II fils du Roy des Romains Albert I, avoit eu de son mariage avec Catherine de Savoye deux filles, Catherine & Agnès. Catherine avoit été mariée avec un Seigneur françois de la Maison de Coucy & Comte de Soissons. Frederic aîné du Duc Leopold ne luy survéquit que quatre ans; son fils mourut enfant & ses deux filles n'eurent point de postérité. Otton & Henry autres freres de Leopold ne laisserent de même aucun enfant. De sorte que le Duc Albert d'Autriche surnommé le sage ou le Boiteux, resta le seul de six fils du Roy des Romains ALBERT I, pour continuer la race des Ducs d'Autriche.

Albert le Sage laissa trois fils: Rodolphe IV, l'aîné mourut jeune & sans enfans. Albert III du nom surnommé le Tracassier (h), & Leopold III surnommé l'homme de bien (i), resterent les seuls mâles heritiers de la Maison d'Autriche. Dans le partage qu'ils firent entre eux, l'Autriche, la Styrie & la Carinthie échurent à Albert; & Leopold eut l'Alsace, le Brisgau, & les terres voisines des Suisses. La Comté de Tyrol resta par indivis à tous les deux (k).

Les choses étoient en cet état, lorsqu'Enguerrand de Coucy petit-fils du Duc Leopold II, entreprit de répéter les biens, qui avoient appartenu à son Grand-Pere dans l'Alsace, le Brisgau, le Suntgau & la Comté de Ferrette. Il écrivit à ce sujet au Duc de Brabant Vi-

caire de l'Empereur CHARLES IV; & l'ayant informé de ses prétensions & de ses droits, il en reçut une réponse favorable, le Duc luy ayant déclaré qu'il ne s'opposeroit pas aux poursuites qu'il voudroit faire pour obtenir la justice qu'il demandoit. Enguerrand ne se contenta pas de cette démarche; ne voulant donner aucun ombrage aux Villes de STRASBOURG & de Columbièr, (ainsi nomme-t'il Colmar), & essayer même de les engager dans son parti, il leur écrivit une lettre, où il prend la qualité de Comte de Soissons & de Belfort, & qu'il date de Mazeaux (l), du 23 Septembre, par laquelle il les avertit qu'il est venu sur leurs frontieres, pour recueillir la succession de son Ayeul le Duc Leopold; que les Ducs d'Autriche Albert & Leopold luy retiennent contre toute justice. Nous croyons, ajoute-t'il, que vous êtes bien informez de notre droit & nous sommes prêts de vous le faire mieux connoître, quand il vous plaira.

Ce Manifeste fit peu d'impression sur les Magistrats de STRASBOURG & de Colmar, qui prenoient peu de part aux affaires d'un Seigneur François; & le Duc Leopold qui avoit une pleine confiance que les Suisses ne souffriroient pas impunément une armée dans leur voisinage, ne fit aucun mouvement pour en venir à une composition; de sorte qu'Enguerrand de Coucy se vit forcé de prendre d'autres voyes pour se faire rendre justice. La Noblesse de son sang, ses alliances & son merite personnel luy donnoient un grand crédit en France, en Lorraine & en Angleterre. Il avoit eu pour premiere femme Elisabeth d'Angleterre, & s'étoit marié en secondes nopces avec Isabelle de Lorraine; le Duc Jean I l'avoit envoyé deux fois en Bretagne pour une importante negociation; enfin il n'étoit pas moins considéré dans la Cour du Roy de France CHARLES VI. Toutes ces circonstances faciliterent à Enguerrand les moyens d'engager les Bretons & les Anglois, qui étoient alors répandus en Bretagne & en France, de se joindre à luy pour luy payer à recouvrer la succession qu'on luy retenoit; de sorte qu'en peu de tems il se vit à la tête d'une nombreuse armée, que quelques Auteurs font monter à soixante mille hommes, d'autres à cent mille (m). La Chronique d'Alsace compte qu'il avoit seize mille chevaux. Quoy-qu'il en soit une prodigieuse multitude d'étrangers entra dans l'Alsace, & se

Enguerrand porte la guerre en Alsace.

(f) WENCKER Collect. pag. 128. & 130. (g) DE ROO, pag. 97. (h) *Cum trica*. (i) *Probus*. (k) DE ROO pag. 116. (l) *Intervallis Mairconis*. WENCK, Collect. Arch. præf. 38. (m) TRITEM,

& se rendit d'abord aux environs de STRASBOURG, brûlant & pillant de toutes parts. Ce ne fut qu'en leur payant trois mille florins que les Magistrats les éloignèrent du voisinage de leur Ville. Les Païsans des environs résolus de se défendre s'étoient cantonnez à Pfaffenhoven, à Erstein, à Lambertheim & dans divers autres endroits; ils furent attaquez à Marleim où ils tuerent une vingtaine d'Anglois: mais enfin les Païsans accablez par le grand nombre, prirent le parti de fuir & d'abandonner leurs maisons à la fureur des soldats qui exercèrent par tout d'horribles cruautés (n).

Armée
d'Enguer-
rand dissi-
pée.

Il y avoit déjà cinq semaines qu'ils desoloient l'Alsace, lors que le Seigneur de Coucy vint les joindre avec quinze cens hommes d'armes: il conduisit son armée près de Brisach, où le Duc Leopold s'étoit renfermé avec le Duc de Wirtemberg, n'étant pas en état de tenir tête à un si grand nombre d'ennemis: mais en habile Capitaine, il avoit obligé ses sujets de se retirer avec leurs meilleurs effets dans les Châteaux & les places fortes, après avoir brûlé dans les villages ce qui pouvoit servir à la subsistance de l'ennemy. Ce moyen luy réussit, & son exemple fut suivi dans la Suisse de la pluspart des gens de la Campagne; de sorte que les Anglois ne trouvant plus de quoy vivre aux confins de l'Alsace, s'avancèrent jusqu'à Berne, où s'étant emparez d'un Monastere, ils y furent surpris le jour de saint Étienne, & plusieurs y furent égorgés. Enfin pressés par la faim & lassés d'une expédition où il n'y avoit plus rien à gagner, ils se retirèrent en France, sans que le Seigneur de Coucy eût eu d'autre fruit de son entreprise que d'avoir réduit à la dernière misère, un país qui n'avoit pris aucune part dans sa querelle.

Suffrages
des Elec-
teurs
achetez
par CHAR-
LES IV,
pour son
fils, par
plusieurs
places
d'Alsace.

Envain fit-on à l'Empereur CHARLES IV la peinture de tous ces ravages; il ne se donna aucun mouvement pour les arrêter. Tranquille dans son Royaume de Bohême, & peu touché de la misère des Provinces de l'Empire, il ne pensoit qu'à ménager la faveur des Electeurs pour faire choisir Roy des Romains son fils Venceslas. Ce Prince n'avoit que quinze ans, son corps étoit tout contrefait, & on ne remarquoit en luy aucune qualité, qui pût un jour le rendre digne de la Couronne. Les Electeurs cependant éblouis par les largesses de l'Empereur, se laisserent gagner & moyennant cent mille florins

donnez à chacun d'eux, tous s'accorderent à mettre Venceslas sur le trône (o). Il fut élu à Rentz près de Coblents le 12 Juin 1376, & peu de jours après couronné à Aix-la-Chapelle. Cette A. 1376.
grace faite à un si mauvais sujet acheva de ruiner l'Empire. Déjà CHARLES IV avoit engagé à divers Princes les domaines de l'Empire, & presque tout ce qui luy appartenoit en Alsace avoit été cédé par engagement aux Princes Palatins; qui pour la somme de quarante mille florins devinrent maîtres des forteresses de Guttemberg, & de Falckenbourg, & des villages de Diertembach, Rechtembach, Candel, Minfeld, Frankfeld, & un grand nombre d'autres qui sont nommez dans les lettres de VENCESLAS de 1379, confirmatives de celles de CHARLES IV. Billikum, Erlebach, Rorbach, Emphlingen, & quantité d'autres qui avoient été retirez des mains des Comtes de Linanges furent de même engagez à l'Electeur Palatin. Enfin CHARLES IV, pour s'acquitter de ses promesses, se vit obligé de donner en engagement les Villes même de l'Empire, telles qu'étoient Oppenheim, Kayfersloutre, & quelques autres qui se virent soumises à la domination des mêmes Princes. Les autres Electeurs ne vendirent pas leurs suffrages à plus bas prix. De sorte que, comme parle Cuspinien, les Electeurs enrichis de tout ce qui appartenoit à l'Empereur, l'Empire Romain est tombé dans un accablement dont il ne peut plus se relever, ni faire les efforts nécessaires pour soutenir sa dignité, & la haute elevation de son trône (p). Ainsi parloit cet habile Auteur du tems de MAXIMILIEN I.

L'Empereur CHARLES IV étant mort la veille de saint André 1378, WENCESLAS commença son malheureux regne. Ce Prince d'un naturel féroce, cruel & sanguinaire; livré à ses débauches, & presque toujours enseveli dans le vin, ne pensant ni à faire observer les Loix ni à rendre justice, vit bientôt son Royaume de Bohême desolé par des troupes de voleurs & de Brigands, & toute l'Eglise déchirée par la partisans de Jean Hus & par le grand schisme qui survint après la mort de GREGOIRE XI. Dans ces tems de troubles & sous le regne d'un Prince si peu digne de regner, la Noblesse & les Princes ne travailloient qu'à s'aggrandir & à se mettre dans une entière indépendance. Les Villes

Malheu-
reux regne
de WEN-
CESLAS.

A. 1378.

(n) Gerard. de Roo. (o) CUSPIN. ALBERT. Arg. (p) Quando quidem Electores ea sibi retinent, qua sunt Imperatoris, atque adeo se Romanum Imperium attollere atque lacertos movere vix potest. Cusp. pag. 585.

Enguerrand VII, en campagne pour récupérer le sud de l'Alsace, a obtenu de seigneur-comte de Monbéliard une avance de 20000 francs Or..

Le contrat conservé aux archives du Doubs

Ms. Duvernoy - 72

3

Je Thiebaut damoiseil sire de suief chapel fais savoir a touz ceuz qui verront & oiront ces presances lettres que
je suis hors a noble damoiseil Renaud de Bourgogne & sire d'Amery en l'oyaume du dio Renaud & li diu fait
fealte par les benefices & par les censures que li diu Renaud m'a fait & que je encano quil me face desoz
enavant & ay promis & promet au dio Renaud loialment & en bone foy que je gire touz ceuz aidiers
& serviray le dio Renaud de touz ma poour & de touz ma force touz les foiz que mestiers sera ou que
je en seray requis du dio Renaud. Sauf ce que ce ne soit contre nobles barons & puissans le comte
de bourgoigne ne contre ceuz mas autres seignours que je duire au jour que ces presances lettres furent
fautes. Et de ces choses de sus dices tenir & garder sai promis au dio Renaud en bone foy & come
a ma seignour que je encano les choses de sus dices ne vendrai ne gnerai advenir p moi ne p
aucun. Et par ce que ce soit ferme chose & estable sai fait sacher ces lettres du seel de la coze
de besencon & du seel ma dame seignour & oncle huide d'ayen de besencon. Et nos officiers
de la coze de besencon. Et nos devant diz huides d'ayen de besencon auons mis nos seals pendans
en ces presances lettres ala fin du dio Thiebaut en tesmoignage de verite. ce fut fait le lundy
d'apres feste saint Vincent l'ano de grace courante p. m. cc. septuante & huyt.

Ms. Duvernoy - 72

1

Je Thiebaut sire de morbihant fais savoir a touz ceuz qui verront ces presances lettres
que de cincens livres q' hugues cuens patre de boze & alis contesse
patre de boze me devoient payer aoste saint remier prochainement passe
q' il men hunt paie les trois cens p' l'amour amice de morbihant & de ces
trois cincens livres je me rien p' paie ce fut fait l'ano de saint androu l'ano
de l'incarnacion nostre seignour qui courroit p' mil & deux cens & septante
trois.